

La direction d'Air Liquide s'explique

PARDIES L'entreprise dit « moderniser et adapter son outil de production » en tenant ses frais



L'usine de Pardies emploie 19 personnes. PHOTO ARCHIVES SUD OUEST

La CGT d'Air Liquide du site de Pardies s'indigne (lire notre édition précédente), par le biais d'un communiqué, de l'utilisation des aides publiques versées à Air Liquide par la Région (800 000 euros). Le syndicat estime que l'argent ne sert pas à la venue d'autres entreprises en remplacement de Yara, mais « à l'adaptation de l'outil de production ».

La direction d'Air Liquide a répondu à notre demande de sollicitation hier. Elle demande de faire le distinguo avec des travaux réalisés en ce moment pour « moderniser et adapter son outil de production sur la plateforme de Pardies ».

Un chantier entièrement réalisé à ses frais. En revanche, « les collectivités locales apportent leur aide pour adapter les utilités exis-

antes (eau, électricité, vapeur) qui vont servir toute la plateforme et qui sont essentielles pour attirer de nouveaux industriels. Les travaux sont prévus en octobre », indique la direction d'Air Liquide.

Surveillance 24 h / 24 Quant à la sécurité du site, autre objet d'inquiétude de la CGT, la direction indique que « la sécurité et la sûreté sont les priorités d'Air Liquide. Une surveillance du site est prévue 24 h/24. Les modalités de cette surveillance sont confidentielles et soumises à l'accord des services de l'État ». Le projet est en négociation avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal).

O. F.

« On revient de l'enfer »

SALIES Huit mois après les inondations de juin et 700 000 euros d'investissement, l'établissement a rouvert lundi

Sophie Carbonnel
s.carbonnel@sudouest.fr

Il n'est pas encore 10 heures hier que, déjà, une petite file d'attente prend forme dans le hall des thermes de Salies-de-Béarn. Que ce soit du côté de l'espace thermal ou de la cure, l'organisation n'est pas parfaite. Lundi, l'établissement a rouvert ses portes après sa fermeture saisonnière de deux mois. En toute quiétude. Difficile d'imaginer que le 13 juin 2018, l'eau a détruit tout le sous-sol du bâtiment, entraînant des investissements d'un montant total de 700 000 euros. « On revient de l'enfer », estime la directrice Chantal Manescau.

Ce 13 juin, les Salessiens s'est engagé avec force dans les caves des maisons de Salies-de-Béarn, dans les magasins, dans les habitations. Les thermes n'ont pas été épargnés. L'eau est montée jusqu'à 1,60 m. Les pompes, le système hydraulique de toutes les piscines, les détecteurs incendies, les installations électriques, les alarmes... tout était à refaire. Sous le choc, il aurait été facile de choisir la fermeture de la structure et d'imposer le chômage technique pour une cinquantaine d'employés pendant un an. C'était mal connaître Chantal Manescau qui, bien au contraire, a tout fait pour rendre les thermes à nouveau opérationnels en un temps record. Le 15 juin, l'établissement rouvrait au public.

Moins 1 % de chiffre d'affaires Des travaux réalisés en 2018 l'ont fortement aidé. À son arrivée à la tête des thermes, Chantal Manescau choisit de regrouper les équipements. La blanchisserie et le local technique passent du sous-sol au rez-de-chaussée. Après les inter-



ventions, la poursuite d'activité a tenu grâce à ce changement décidé sept ans plus tôt. Sans blanchisserie et local technique, la fermeture était assurée. « Pendant quatre jours, les soins de cure se faisaient toute la journée au lieu de la matinée, explique la directrice. Pendant ce temps-là, on réparait au fur et à mesure pour qu'au bout de quatre jours, la réouverture soit totale. »

« L'espace bien-être, lui, a vu sa piscine seulement fermée pendant quinze jours. De fait, la perte d'exploitation se monte à seulement 1 % du chiffre d'affaires. En coulisses, il a fallu refaire tous les solidités du sous-sol, désinfecter, décontaminer. « L'eau est

plus dangereuse que le feu, constate Chantal Manescau. Elle a une force extraordinaire. »

De l'embellissement Si les 700 000 euros ont été pris en charge par les assurances au titre des dommages matériels, la directrice en a profité pour lancer d'autres travaux d'embellissement. 120 000 euros ont été investis pour refaire toute la signalétique, la peinture, nettoyer les vestiaires. Un mal pour un bien. Hasard du calendrier, l'élévation du système hydrométrique de ventilation d'un coût de 500 000 euros, engagé depuis deux ans, arrive en phase de réception. Il n'était pas rare de l'inter-



Ceux qui connaissent les thermes remarqueront les travaux. Chantal Manescau ne regrette pas ses efforts. PHOTO DANIEL LEDERIC

phie, Chantal Manescau, emportée par le besoin de pérenniser l'activité, de ne pas décevoir sa clientèle et de ne pas hypothéquer les emplois, ne regrette rien. « La fermeture aurait anéanti tout le travail accompli depuis 2011. Si nous n'avions pas été aussi réactifs, on aurait pu déposer le bilan. »

Lundi, à la réouverture, les habitués ont pu redécouvrir un espace familial amélioré. « Le traitement de l'air nous a coûté à lui seul 800 000 euros, poursuit la directrice. L'atmosphère est plus agréable, il n'y a plus de ruissellement

sur le sol et donc moins de risque de glissades. Les espaces sont embellis. La décoration rajoutée. »

Ironie du sort, cette eau de Salies si bienfaisante a failli avoir raison des thermes. L'établissement qui accueille en moyenne 4 500 curistes par an, 7 000 personnes à l'espace thermal et 60 000 entrées pour la piscine apprend du passé. Les inondations de juin qu'on a qualifiées de décennales n'empêchent pas la prudence. « Toutes les nouvelles installations ont été installées en hauteur », rassure Chantal Manescau.

Le puits sans fond des vertus curatives de l'eau

HISTOIRE Depuis des siècles, les eaux de Salies sont connues pour leurs bienfaits. Elles soignent les rhumatismes, consolident les os et luttent contre la stérilité féminine. Mais pas seulement...



Des curistes de toute la France viennent à Salies. PHOTO LE DÉDIC

Chantal Manescau pourrait passer des heures à énumérer les bienfaits des eaux de Salies. Car si depuis le XIX^e siècle, les cures thermales salésiennes atteignent une grande notoriété, encore aujourd'hui, les spécialistes découvrent ses vertus. La dernière en date, une molécule anti-voies respiratoires qui n'existe que dans le sel. La directrice tient entre ses mains une nouvelle et précieuse vertu.

Et la liste est déjà longue. Lutte contre les rhumatismes, consolidation osseuse, traitement de la stérilité féminine. « Salies possède des eaux à la composition unique les plus salées au monde, utilisée selon des pratiques uniques, pour des résultats uniques », vante Chantal Manescau. Le slogan est tout trouvé. Ces eaux-mères (et c'est scientifiquement prouvé) ont un taux de concentration en sel supérieur à la mer Morte. Plongés dans ces eaux, les curistes retrouvent force et vitalité. Il n'était pas rare de lire dans des revues médicales du XIX^e siècle que les Salésiens qui travaillaient dans les marais salants

étaient plus « robustes » et « forts » que la moyenne normale.

Mieux que Lourdes C'est le médecin de Napoléon III, le Dr Charles Nogaret, originaire de Salies, qui popularise les eaux de sa ville natale. Ses études révèlent de guérisons miraculeuses, plus fréquentes qu'à Lourdes. Chantal Manescau assure : « J'ai déjà vu des personnes toutes courbées repartir de cure en se tenant bien droit. » Les célébrités ont participé à donner aux eaux de Salies sa légende. Françoise Hardy a suivi une cure pour combattre son infirmité. Elle est restée vite tombée enceinte. L'artiste l'écrit dans sa biographie.

Dernièrement, Chantal Manescau a mis la main sur un vieux cli-

ché qui montre des bains pour des chevaux de courses. Les eaux de Salies sont bonnes pour tout ce qui vit. Des curistes de la France entière viennent donc bénéficier de ses vertus. Au-delà de la cure, l'espace bien-être met également les bienfaits des eaux en valeur. L'escalade sensorielle est de ceux-là. Dans un dédale de couloirs et de petites salles, une installation sonore et musicale permet d'atteindre la prodigieuse relaxation. Un bassin de 40 centimètres de profondeur est rempli de cette eau gorgée de sel. Il suffit d'écarter les bras et de flotter naturellement. Déconcentration garantie.

Thermes de Salies-de-Béarn, thermal, cours du Jardin public. Renseignements au 05 59 38 10 11.

Fabien Di Domenico, victime d'un accident de la route

VIELLENAVE-D'ARTHEZ Ancien chef d'entreprise Orthez, président de l'association de la sécurité au travail Prissm, il est décédé lundi soir moto

Fabien Di Domenico, 60 ans, résident de Castillon-d'Arthez, est décédé dans un accident de la route, lundi, peu après 19 heures. Il circulait à moto sur la D 945, à Viellenave-d'Arthez, quand, pour une raison inconnue, il a percuté violemment l'arrière d'un tracteur pourvu d'un girobroyeur. Père de deux enfants, Fabien Di Domenico avait une personnalité éclectique et il s'est épanoui dans des domaines différents.

Il avait assumé, plusieurs années durant, la direction de la société Orimblo-Bricomarché d'Orthez, qu'il avait développée à la zone Soares.

Représentant du Medef, il avait été élu en 2010 président de l'Association hygiène interentreprises de la région paloise (AHIRP, la médecine du travail) devenu Prissm. Hier, tout le personnel était sous le choc. « C'était un président impliqué, droit, honnête, à l'écoute du personnel. Il disait toujours "il n'y a pas de problèmes", il n'y a que des solutions », confie Elena Colbianu, directrice de Prissm. Pour le président du Medef Béarn et Soule, Jean-Marc Roy, « c'était quelqu'un de diplomate, qui avait un grand sens de la mesure. Il était aimé de tout le monde, c'est une grande tristesse ».

Politique, sport et musique Sympathisant UMP, Fabien Di Domenico avait été également élu en 2008 sur la liste d'opposition à



Fabien Di Domenico, lors d'un repas avec les salariés de Prissm. PHOTO PRESMA

la municipalité de Bernard Molères, à Orthez, aux côtés du centriste Thierry Issartel. « C'était un homme attachant avec de solides compétences dans le domaine du commerce et de l'industrie. Il était attaché au développement économique d'Orthez et nous étions heureux d'avoir une personne de cette trempe dans notre groupe. Politiquement, ce n'était pas un homme sectaire, mais quelqu'un de constructif qui ne pratiquait pas une opposition radicale et systématique », se souvient l'orthésien André Arribor absent délégué de l'UMP.

Le Modem Bernard Cazenave se souvient d'un homme « char-

mant, très humain », passionné des chevaux. À l'époque, il apportait la contradiction budgétaire à l'adjoint aux finances Emmanuel Hanon.

Dans un autre registre, Fabien Di Domenico avait été président du Basket Club Arthésien au début des années 2000, lorsque le BCA avait atteint le plus haut niveau régional. Enfin, malgré la maladie de Parkinson dont il était atteint, il était devenu musicien, jouait de la contrebasse avec un groupe de copains, les Lundis soirs, et travaillait sur différents projets d'animation.

Laurent Toral, Odile Faure et Franck Meslin

Deux mois de sursis pour rébellion

PAU Un homme interpellé en marge d'un rassemblement des gilets jaunes tait jug hier



L'interpellation du prévenu à son lieu de rassemblement des gilets jaunes, devant la mairie. PHOTO QUENTIN TOP

Du deux en un. Hier après-midi, un palet de 23 ans a été jugé (et condamné) pour deux affaires bien distinctes par le même tribunal correctionnel de Pau. Convoqué d'abord pour son refus de présentation à un stage de prévention sur les dangers de la conduite sous l'emprise de stupefiant, au vu de sa « désinvolture », la juge a préféré le condamner à 500 euros d'amende qu'à une peine de travaux d'intérêt général.

Dans la foulée, le prévenu était jugé pour rébellion. Le 29 novembre dernier, il s'était fait remarquer, en marge de la manifestation nocturne des gilets jaunes, devant l'hôtel de ville de Pau. Le jeune homme faisait partie du contingent infiltré dans le hall de la mairie. Lors de cette soirée de heurts, le prévenu a été chargé à plusieurs reprises le barrage de policiers. Lorsqu'il a été interpellé, il s'est débattu et a refusé d'obtempérer.

Rebelle le 29 novembre, mais introverti hier, le jeune homme a timidement reconnu les faits de

deux mois de sursis. Seule personne interpellée lors du mouvement du 29 novembre 2018, le manifestant a été condamné à deux mois de prison avec sursis pour rébellion.

M^{me} Carine Magne, qui défendait l'accusé, a précisé que le jeune homme n'était pas « affilié aux gilets jaunes », et qu'il

n'avait d'ailleurs « plus jamais participé aux actes du mouvement ». Pour sa défense, le prévenu a expliqué s'être bêtement laissé entraîner par la foule, comme une pulson. Son père est gendarme.

« Que pense-t-il de vous ? », lui demande la présidente. « Et que suis un idiot », souffle-t-il. « Et qu'est-ce que vous en pensez ? », « Qu'il a raison... »

Pierre Larquier

ON EN PARLE

Debout la France contre les violences

PAU François Maurice L'gu Debout la France des Pyrénées-Atlantiques pr... cise qu'il a pris part, la semaine dernière, au rassemblement contre l'antisémitisme. Pau. « Nous ne nous indifférons pas et avec la m... force, les violences commises au nom d'une religion, tout comme celles qu'on voit subir certains gilets jaunes lors de manifestations pacifiques, et celles per-

ront notre ind... soutien... ceux qui la subissent », ajoute ce dernier.

Les prochains grands débats programmés

PAU La Ville de Pau a... hier, les dates des prochains unions publiques, organisés en dans le cadre du Grand D... bat national. Ce vendredi 7 mars, 18 heures, les discussions porteront sur l'impôt, la D... pense et l'action publique, la fiscalité et l'... conomie. Vendredi 8 mars, 18 heures, la r... union suivante traitera de l'organisation de l'État et des collectivités... publiques. Rendez-vous au parc des expositions de Pau, hall Aragon.

ACHÈTE OR, BIJOUX

Bijoux cassés, or dentaire, billets, pièces, argent, platine... Estimation gratuite De 9 h à 18 h sans interruption

Mercredi 27 février	Jedi 28 février	Vendredi 1 ^{er} mars
à l'hôtel Novotel route de Bayonne Zone quartier libre PAU-LESCAR	à l'hôtel Kyriad route de Pau rue du Soulor ORTHEZ	à l'hôtel Alysson 1, bd des Pyrénées (proche du Leclerc Sport) OLORON-STE-MARIE

Déclaration de profession au bureau des douanes garantie des douanes préférence n° 5252. Munissez-vous d'une pièce d'identité. Interdix aux mineurs.